



Enquête Publique

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative au projet de Plan de Déplacements Urbains 2020-2030 de Sète agglomération méditerranéenne

Par arrêté n°2019-018, le Président de Sète agglomération méditerranéenne,

a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de Plan de Déplacements Urbains 2020-2030 élaboré par Sète agglomération méditerranéenne et arrêté par délibération n°2019-026 du Conseil communautaire en date du 21 mars 2019.

L'enquête d'une durée de 45 jours consécutifs, se déroulera du lundi 8 juillet 2019 à 9h00 au jeudi 22 août 2019 à 12h00.

Le siège de l'enquête publique est fixé au siège de Sète agglomération méditerranéenne – 4 avenue d'Aigues – BP 600 - 34110 Frontignan.

Monsieur Michel FREMOLLE, Architecte-Urbaniste retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le magistrat-délégué du Tribunal Administratif de Montpellier.

EN SAVOIR PLUS

[Avis d'ouverture d'enquête publique](#)

Dossier d'enquête publique

COMPOSITION DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

- Arrêté d'ouverture de l'enquête publique
- Avis d'ouverture de l'enquête publique

DOSSIER n°1 : Dossier P.D.U

- Pièce A : Résumé non technique du projet
- Pièces B : Projet de Plan de Déplacements Urbains 2020-2030
- Pièces B bis : et son annexe accessibilité
- Pièce C : Rapport d'évaluation environnementale du Plan de Déplacements Urbains
- Pièce D : Bilan de la concertation

DOSSIER n°2 : Dossier administratif P.D.U

- Pièce E : Délibération n°2017-081 du Conseil Communautaire en date du 23 mars 2017 engageant Sète agglomération méditerranéenne dans une démarche volontaire d'élaboration d'un Plan de Déplacements Urbains
- Pièce F : Délibération n°2019-026 du Conseil Communautaire en date du 21 mars 2019 arrêtant le projet de Plan de Déplacements Urbains
- Pièce G : Avis des Personnes Publiques Associées
- Pièce G bis : Avis du Département de l'Hérault reçu hors délai le 18 juillet 2019
- Pièce G ter : Avis de la Région Occitanie reçu hors délai le 6 août 2019
- Pièce G quater : Avis du Syndicat Mixte du Bassin de Thau reçu le 25 juillet 2019
- Pièce H : Avis de la Mission Régionale d'autorité environnementale
- Pièce I : Mémoire en réponse à l'avis de la Mission Régionale d'autorité environnementale
- Pièce J : Porter à Connaissance de l'Etat

Sète agglomération méditerranéenne

4, avenue d'Aigues
BP 600
34110 Frontignan
Tél. : 04 67 46 47 48
Fax : 04 67 46 47 47